



Cession de véhicule à notre assurance

Par **lefevrefred**, le **25/08/2011** à **10:41**

Bonjour,

On nous a brulé nos véhicules le 15 Juin 2011. Nous en avons cédé un à notre assurance qui nous demande la copie des relevés de compte faisant apparaître le débit de la somme réglée lors de l'achat du véhicule sinistré. Je ne comprend pas pourquoi. Quel intérêt? On t-il le droit de nous le demander ? Ce véhicule peut nous avoir était offert par un parent. On aurait pu aussi le payer en espèce.

Merci pour votre réponse